

Assemblée communale extraordinaire d'Alle
du mardi 8 décembre 2015

L'assemblée communale extraordinaire a été normalement convoquée par le tout-ménage n° 14 du 20 novembre 2015, par l'affichage au panneau communal, par la publication dans le journal officiel de la République et Canton du Jura n° 42 du 25 novembre 2015, et par un avis dans le journal Le Quotidien Jurassien de ce jour, pour ce mardi 8 décembre 2015, à 20h15, à la Maison paroissiale (rue de l'Eglise 11) à Alle.

L'assemblée est ouverte à 20h15 par M. Bernard Studer, président des assemblées communales, qui salue cordialement l'assistance et la remercie de sa présence. Il accueille en particulier MM. Bruno Cardona, chef du service de l'urbanisme, équipement et intendance de la Municipalité de Porrentruy, et Jérémie Huber, responsable des études urbaines de ce même service. M. Studer fait part de l'excuse de Mme Nicole Jobin, agente administrative, de M. Drilon Loshi, receveur communal, et de Mme Stella Orrico, apprentie employée de commerce au secrétariat.

M. Studer observe la présence de deux nouveaux conseillers communaux, MM. Patrick Fluri et Jérôme Crelier. Il les remercie pour leur engagement au service de la communauté et leur souhaite beaucoup de plaisir et de satisfaction dans leurs nouvelles fonctions.

Le bureau est constitué ainsi :

Président d'office : M. Bernard Studer, président des assemblées communales

Vice-président d'office : M. Josy Meyer, vice-président des assemblées communales

Secrétaire d'office : M. Raymond Julien, secrétaire communal

Scrutateurs : sur proposition de M. Meyer sont élus sans autre Mme Jacqueline Hêche et M. Jean Petignat.

Assemblée communale extraordinaire d'Alle
du mardi 8 décembre 2015

Les scrutateurs procèdent au dénombrement des participants. On enregistre quarante-cinq (45) votants.

M. Studer donne connaissance de l'ordre du jour de la présente assemblée. Aucune remarque n'est formulée quant à son contenu.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 2 juillet 2015
2. Présentation du GéoPortail communal (Système d'Information du Territoire) de Porrentruy
3. Statuer sur la demande de naturalisation ordinaire de Mme Letizia Mancini, ressortissante italienne domiciliée à Alle
4. Adopter la modification de l'aménagement local suivante : plan de zones et règlement communal sur les constructions, parcelles 450, 451, 3634, 3739, 3740, 3741 et 5828
5. Hommage de reconnaissance aux conseillers communaux sortants
6. Divers

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 2 juillet 2015

M. Raymond Julien communique que selon l'article 27 du règlement communal d'organisation et d'administration, le procès-verbal de la précédente assemblée a été placardé publiquement, le 27 août dernier, au tableau d'affichage communal sis dans la cour de la mairie.

Aucune demande de complément ou de rectification n'est parvenue jusqu'à ce jour à l'administration.

L'assistance approuve sans lecture, et tel que rédigé, le procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du jeudi 2 juillet 2015.

2. Présentation du GéoPortail communal (Système d'Information du Territoire) de Porrentruy

Assemblée communale extraordinaire d'Alle
du mardi 8 décembre 2015

M. le maire Stéphane Babey évoque un domaine tout à fait technique, récent et novateur qu'est celui de la géolocalisation. Le Canton du Jura a été un précurseur en la matière en Suisse. Cela fait maintenant quelques années qu'administrations, professionnels d'aménagement local ou simples citoyens ont la possibilité grâce à internet et au site du GéoPortail de scruter chaque recoin cantonal, de connaître les très nombreuses parcelles qui constituent le territoire, leur propriétaire, leur qualité et leur surface. Il s'agit d'un outil indispensable en matière de gestion du territoire. La quantité d'informations et surtout la rapidité et la simplicité d'emploi en font un incontournable des sites autorisés dans les communes.

La municipalité de Porrentruy a décidé d'aller plus loin encore dans la dynamique de la gestion de son territoire et de son fonctionnement.

M. Babey salue et remercie MM. Cardona, chef du service de l'urbanisme, équipement et intendance de la Municipalité de Porrentruy, et M. Huber, informaticien responsable du site d'avoir accepté notre invitation pour présenter l'outil indispensable sur lequel la ville de Porrentruy se base pour gérer son fonctionnement au quotidien, ce qui permettra de mesurer le potentiel évident que procure cette solution de GéoPortail communal.

Les autorités d'Alle se pencheront très prochainement sur la question d'une telle réalisation pour ses propres besoins, mais nous tenions à informer la population avant de trancher la question de savoir si cette opération représente une opportunité pour notre localité.

Au moyen d'une vidéoprojection pertinemment illustrée, M. Cardona explique et commente le pourquoi d'un GéoPortail communal, les objectifs et la chronologie du projet, les modalités de fonctionnement, les données nécessaires pour la création d'une couche. M. Huber précise divers aspects techniques du GéoPortail.

Assemblée communale extraordinaire d'Alle
du mardi 8 décembre 2015

Il est répondu à une question de M. Michel Crausaz que le site internet de la Municipalité de Porrentruy est extrêmement fréquenté, et il y a eu un très bon retour par rapport au GéoPortail.

A une question de M. Hubert Farine, il est précisé que la gestion du cimetière est possible, mais la visualisation de chaque tombe semble difficile.

M. le maire remercie MM. Cardona et Huber de leurs explications et leur remet une petite attention.

3. Statuer sur la demande de naturalisation ordinaire de Mme Letizia Mancini, ressortissante italienne domiciliée à Alle

En dérogation à l'article 26 du règlement d'organisation, l'assistance admet tacitement la présence des personnes intéressées jusqu'au vote.

En introduction, Mme Sandra Vallat, conseillère communale responsable du dicastère « population – relations publiques – déchetterie », souhaite une cordiale bienvenue à Mme Letizia Mancini, précisant qu'au-delà du processus administratif, le conseil entend donner à ces démarches purement formelles un contexte de confiance et d'entraide. L'accueil et la solidarité sont deux valeurs fondamentales qui soudent les bases des relations humaines. Il est aisé de présenter cette demande lorsqu'il s'agit comme ce soir, d'une personne que nous connaissons et qui bénéficie de notre considération.

Après entérinement de l'entrée en matière, Mme Vallat développe les informations émanant du dossier personnel de Mme Mancini et sur la base d'une visite à domicile.

Elle présente la personne requérante, précise notamment son identité, sa situation familiale, de séjour, sa formation et ses activités professionnelles.

Assemblée communale extraordinaire d'Alle
du mardi 8 décembre 2015

Les motifs de la demande sont justifiés. Toutes les données mentionnées dans le rapport d'enquête du Service de la population du Canton du Jura sont favorables. Mme Mancini mérite notre confiance et le Conseil préavise favorablement sa naturalisation.

La discussion n'étant point utilisée, M. Studer note que la finance de naturalisation se monte selon le règle à Fr. 100.--.

Avant le vote, le président invite les personnes intéressées à se retirer.

Sans autre et par de chaleureux applaudissements, l'assemblée accorde le droit de cité d'Alle, aux conditions prévues, à Mme Letizia Mancini.

4. Adopter la modification de l'aménagement local suivante : plan de zones et règlement communal sur les constructions, parcelles 450, 451, 3634, 3739, 3740, 3741 et 5828

En application de l'article 26 du règlement d'organisation, le président invite les personnes concernées à quitter temporairement la salle, jusqu'au vote.

M. Hubert Farine, conseiller communal en charge du dicastère « travaux publics – plan d'aménagement – eaux usées – protection contre les crues », indique qu'il s'agit de présenter un changement d'affectation de quelques parcelles à bâtir, qui n'influence aucunement le plan d'aménagement local (PAL).

Après acceptation de l'entrée en matière, M. Farine explique qu'une photocopie du plan qui nous interpelle est mise à disposition de l'assistance. Le document, déposé publiquement du 8 octobre au 6 novembre 2015, n'a soulevé aucune opposition. Les parcelles concernées se situent à proximité de la scierie Gurba. Jusqu'en 1969, la scierie et les terrains adjacents ne formaient qu'une seule entité.

Assemblée communale extraordinaire d'Alle
du mardi 8 décembre 2015

En 1969, M. Joseph Gurba-Naine a construit sur le site de la scierie qu'il dirigeait une habitation, aujourd'hui propriété de la famille Rüfenacht. En 1984, son fils M. Jean-Marie Gurba a également pu édifier sa maison sur le site, dès lors qu'il était l'employé de la scierie et que sa présence était nécessaire à la marche de l'entreprise.

M. Jean-Marie Gurba a changé de profession il y a plusieurs années, et en 2014, une demande de changement d'affectation a été étudiée pour l'ensemble du site. Le projet actuel ne touche que les parcelles situées à l'est de la scierie, qui de la zone d'activités seront affectées à la zone d'habitation, permettant ainsi à l'une des filles de M. Jean-Marie Gurba d'édifier en ces lieux une maison familiale. En outre, la portion de 250 m² en zone d'activités sur la parcelle 5828 sera affectée à la zone agricole.

M. Farine précise à l'intention de M. Jean Petignat les numéros des parcelles concernées, et la modification apportée au règlement communal sur les constructions, soit la fixation d'un indice d'utilisation du sol, max. 0.4 et min. 0.25.

M. Michel Crausaz s'étonne que l'on excentre la création d'une zone d'habitations, en rapport avec la problématique de la ligne CJ en faveur de l'urbanisation autour des gares.

M. Bernard Studer, ingénieur/géomètre, explique l'équipement existant des parcelles et qu'il s'agit d'en modifier l'affectation. M. le maire précise la problématique de la densification.

Sans avis contraire, l'assemblée adopte la modification de l'aménagement local suivante : plan de zones et règlement communal sur les constructions, parcelles 450, 451, 3634, 3739, 3740, 3741 et 5828.

Assemblée communale extraordinaire d'Alle
du mardi 8 décembre 2015

5. Hommage de reconnaissance aux conseillers communaux sortants

M. le maire Stéphane Babey note que c'est avec une certaine émotion que nous devons prendre congé de M. Romain Gurba, conseiller communal en charge en dicastère de l'eau, des bâtiments communaux et de l'éclairage public. Il a débuté sa carrière le 1^{er} janvier 2013 avec de nombreuses tâches à réaliser. Avec M. Jacques Bregnard, il aura su limiter les coûts d'entretien de notre réseau d'eau, restreindre ses pertes, tout en négociant son interconnexion avec celui de la Vendline, et aura participé itérativement à la réparation des fuites pour suppléer l'absence de l'équipe de voirie. Personnalité clairvoyante, il aura su mener ses différents dossiers avec brio, indépendance et compétence.

Le bâtiment des services, la mairie et surtout la salle des fêtes sont des sites connus et reconnus loin à la ronde et nombreux sont les gens de l'extérieur qui connaissent notre belle localité de par ses infrastructures. Romain Gurba aura eu la tâche de remettre en état une salle des fêtes très sollicitée.

C'est encore à Romain Gurba que l'on doit les changements très réussis de l'éclairage par led, rue de l'Eglise. Dernièrement, l'éclairage led des deux parkings de la salle des fêtes et du Centre sportif régional, où l'extinction s'automatise quand personne n'est présent.

La tâche de conseiller peut être ingrate et soulève des réprobations dans l'action qui doit être menée. Mais c'est également une très belle expérience de vie et souvent porteuse de grande satisfaction. Sa connaissance des dossiers, sa grande motivation et les très bonnes relations entretenues avec les nombreux acteurs régionaux dans le domaine de l'eau et de l'éclairage en ont fait un candidat idéal au poste de fontainier/voyer communal. C'est donc tout naturellement que l'exécutif a retenu Romain Gurba pour lui confier notamment la tâche de la gestion de l'eau.

Assemblée communale extraordinaire d'Alle
du mardi 8 décembre 2015

Les membres du conseil ont apprécié les nombreuses qualités humaines de Romain Gurba, et surtout ses capacités à la négociation, rôle de gestionnaire tenu à la perfection. L'autorité communale le remercie pour son engagement et l'énergie dans les tâches qui lui ont été confiées.

S'adressant à M. Christian Saner, M. le maire Stéphane Babey relève qu'arrivé au conseil au 1^{er} janvier 2011, il a été en charge du dicastère Culture, Sport, Jeunesse, Circulation, Vie associative, Fête du village jusqu'au 31 octobre 2015. M. Saner aura été un conseiller très à l'écoute de ses collègues. Toujours à disposition, cherchant à trouver le consensus indispensable à la cohésion d'un exécutif, il aura su être celui du compromis.

Il aura pu mettre en place des solutions de limitation de vitesse dans un certain nombre de quartiers, exercice de prestidigitation s'il en est selon les scénarii.

Président de l'association du Centre sportif en tant que membre du conseil, jouant le rôle de courroie de transmission, M. Saner aura su maîtriser les charges inhérentes à cette belle infrastructure tout en la préservant et amené diverses dispositions dans sa gestion.

Il aura surtout été Monsieur Fête d'Alle durant 4 ans. La Fête d'Alle, une manifestation annuelle attendue où l'on vient de loin à la ronde pour y participer. C'est avant tout des dizaines d'heures de discussion, préparations et de montages. Tout doit être prêt pour le jour J, et durant trois jours, il s'agit de s'occuper de sécurité, de nettoyages ou d'animations pour que tout réponde au mieux aux très nombreux publics qui déambulent. Ce rôle, M. Saner l'a tenu à la perfection, le Cartel des sociétés peut également en témoigner.

Assemblée communale extraordinaire d'Alle
du mardi 8 décembre 2015

Dans une vie professionnelle, des opportunités peuvent amener aux changements, ce qui s'est présenté ces derniers mois par une orientation correspondant à la formation de base de M. Saner qui a été nommé voyer communal. Les autorités sont heureuses de pouvoir compter sur ses capacités et son engagement.

M. le maire relève tout le plaisir que leurs anciens collègues ont éprouvé à travailler et à collaborer avec MM. Gurba et Saner, et que leur décision de rejoindre le service communal d'entretien, en tant que voyer pour l'un et fontainier/voyer pour l'autre, si elle nous attriste, nous honore également. Nous savons pouvoir compter sur deux professionnels de grandes qualités, qui ont une personnalité forte pour un métier exigeant.

M. le maire gratifie MM. Gurba et Saner d'un présent de circonstance.

M. Babey précise que pour remplacer MM. Saner et Gurba, nous accueillons M. Patrick Fluri, du PLR, qui reprend le dicastère de M. Christian Saner, et M. Jérôme Crelier, du PDC, qui aura la tâche de reprendre les dossiers de M. Romain Gurba, eau, éclairage public, bâtiments communaux.

Nous sommes heureux de les compter parmi nous et de leur parfaite collaboration et intégration dans l'exécutif.

6. Divers

Mme Isabelle Fleury, conseillère communale responsable du dicastère « environnement – agriculture – cours d'eau – forêts – cimetière », informe que l'ampleur des haies bordant la route de Coeuve préoccupe riverains, usagers et observateurs avertis et soucieux de l'environnement.

Ces trois haies qui se succèdent entre la sortie du village et le Bois de Coeuve, ont été plantées à l'issue du remaniement parcellaire. Aujourd'hui, une essence s'y est tout particulièrement développée, à savoir le noisetier

Assemblée communale extraordinaire d'Alle
du mardi 8 décembre 2015

empêchant les autres espèces, à croissance plus lente comme le cornouiller, le fusain et le chèvrefeuille de se développer et donner à ces haies toute la qualité écologique attendue.

Soucieux de rajeunir cette haie dans les règles de l'art, nous avons pris avis auprès du garde forestier du triage Les Chênes et d'un représentant du service de l'environnement qui se sont rendus sur place. L'intervention visera à assurer un gabarit réglementaire, à limiter la chute de bois sur la chaussée, et surtout à diversifier la composition de ces haies par la taille sélective.

Il est inenvisageable de laisser ces plantations se développer ainsi sans y apporter les mesures nécessaires à leur sécurisation et leur diversification. Cette coupe importante aura un coût considérable. La diversité des arbustes à l'intérieur de cette haie doit tendre à un équilibre où faune et flore pourront se développer et apporter leur richesse au paysage de notre campagne villageoise.

M. Georges Zuber explique que les haies poussent naturellement et qu'il aurait fallu prévoir des essences en conséquence.

M. le maire répond à une question de M. Henri Gurba concernant la sécurité de l'alimentation en eau. Quelques difficultés sont apparues dès septembre, en raison de la siccité du sol due à la sécheresse estivale. Mais grâce aux interconnexions, une alimentation normale a pu être garantie. A l'évocation des pertes encore importantes auxquelles nous sommes confrontés, se pose la question d'une augmentation progressive du prix de l'eau.

M. Romain Gurba, voyer/fontainier, précise le volume des pertes. M. Jacques Bregnard, responsable des installations, note que le débit de nos sources se situe au 80 %.

Assemblée communale extraordinaire d'Alle
du mardi 8 décembre 2015

M. Maurice Jobin demande ce qu'il advient du projet du supermarché COOP.

M. le maire relève que la dernière opposition a été levée ce jour. Les promoteurs attendent impatiemment la délivrance du permis de construire.

M. Georges Zuber rappelle sa demande d'aménagement d'un passage piétonnier vis-à-vis de la Banque Raiffeisen, à l'endroit où le trottoir du pont sur l'Allaine aboutit sur la route cantonale. Il met en exergue la dangerosité de cette situation.

M. Hubert Farine, conseiller communal responsable des travaux publics, signale que l'Etat, questionné à ce sujet, a donné une réponse négative vu l'existence d'un passage à proximité. Ce problème pourrait se régler lors de la réfection prochaine de la route des Vies de Bâle.

M. Hubert Farine, conseiller communal en charge des travaux publics, explique à l'attention de Mme Romina Pasquale la question de mise en place de blocs de pierre au quartier Champs Saint-Martin.

M. Dominique Picard relève le dysfonctionnement d'une lampe d'éclairage public à la rue E.-Daucourt, près du bâtiment de l'ancien arsenal.

M. Jérôme Crelier, conseiller communal en charge de l'éclairage public, note que l'entreprise BKW étudie un projet pour améliorer la situation dans ce secteur.

Remerciant les citoyennes et les citoyens de leur intérêt porté aux affaires publiques, M. Studer souhaite à chacune et à chacun de joyeuses fêtes de fin d'année, leur adresse ses meilleurs vœux de bonheur, de succès et de santé pour 2016, clôt l'assemblée à 21h25 et invite l'assistance à partager le verre de l'amitié.

Ainsi délibéré en assemblée communale extraordinaire du mardi 8 décembre 2015.

